

# CERTIFICAT MEDICAL 2022/2023

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné, .....

Docteur en :

Médecine Générale

Médecine du Sport

Autre Spécialité : .....

Demeurant : .....

Certifie avoir examiné ce jour, M / Mme / Mlle (rayer la mention inutile) : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

Demeurant : .....

et n'avoir relevé aucun signe clinique, ni aucune contre-indication dans les antécédents :

## à la pratique sportive en loisir ou en compétition de la boxe thaï

### Restrictions :

Fait à ....., Le ..... / ..... / .....

Cachet du Médecin

Signature du médecin

### Informations au médecin signataire

L'article L 231-2 du Code du Sport prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de cet article, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical approfondi » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.